

Que diriez-vous d'un petit canadien sortant des classes et ne sachant pas le gros des événements qui se sont passés cette année ?

On verra ça pourtant, parce que l'on préfère trois heures données au catéchisme à dix minutes, bien comptées, consacrées à ce qui s'est passé dans le monde politique pendant la semaine.

Pourtant l'élève sorti de nos institutions religieuses devrait être au moins capable de répondre, aux gens du monde, d'une manière convenable. Et la connaissance acquise de ces faits ne nuirait pas à ceux qui se destinent à la vie religieuse. Cela leur serait aussi utile que de savoir bien manger, chose qu'ils apprennent rarement, car ils sont souvent ridicules dans nos banquets.

Maintenant, finissons ces remarques qui pourraient permettre d'écrire des colonnes.

Et la correction des fautes, la discipline dans nos maisons d'éducation ?

On nous dit que dans un certain collège cette année, deux professeurs ensouannés, ont fait l'échange de deux écoliers, pour seule fin, comme on dit, de voir lequel des deux *boxers* pouvait le mieux adapter un tapin sur la joue de sa victime.

Passe-moi le sel, je te passerai le séné.

Heureusement, les parents ont ouvert l'œil, les imbéciles (pas les écoliers) ont payé, et le Supérieur de l'établissement, un monsieur dans toute la beauté du mot, a fait bel et bien son devoir.

Ces faits nous arrivent et nous ne pouvons les laisser passer sans commentaires.

Pour les parents, il leur reste pendant les vacances à bien étudier les progrès faits par leurs enfants, à les bien diriger et à choisir l'institution où ils pourront davantage développer les talents des êtres qui leur sont chers.

L'avenir appartient à la jeunesse de notre chère patrie.

MAGISTER.

POUR LA VOIX

Contre l'enrouement, l'extinction de voix, le BAUME RHUMAL n'a pas son pareil. 50

J'Y SUIS, J'Y RESTE !

Un incident banal s'est présenté, il y a quelques semaines, dans notre bonne ville de Montréal. Un constable, Job O. Trempe, et un bedeau, qui cumulait, ont été offusqués des gestes libidineux de deux chanteurs de l'Eldorado. Par ordre supérieur, ces deux individus ont juré que leur pudeur avait été effarouchée par les chansons qu'ils avaient entendues à cette place d'amusement populaire. Les chanteurs ont eu le tort énorme de croire qu'on pouvait dire des choses spirituelles en français devant un public canadien, sans que ça puisse tirer à conséquence.

Tout naturellement, si c'était au Royal, ou au Français, ou même au Monument National, sous l'œil paternel de monseigneur Bruchési, du moment que c'est en anglais, c'est *all right*, mais en français, horreur !

Cela n'est pas permis, car on peut *offenser la pudeur* (terme consacré par d'antiques traditions) de nos policemen.

L'avocat de la défense en avait appelé du jugement des Recorders (nous ne voulons pas critiquer) à la Cour d'appel, et le greffier, M. L. W. Sicotte, sr., un homme qui a toujours été maltraité par les divers gouvernements qui se sont succédé depuis trente ans, a jugé à propos de prendre l'amende de \$50 imposée aux chanteurs et de la garder pour son gouvernement.

Il a probablement raison, parce que : *a good turn deserves another* ; mais quand on lui a fait des représentations à ce sujet, il a donné la même réponse que le maréchal MacMahon :

J'ai l'argent, je le garde !

Le gouvernement a tout à gagner dans cette affaire, mais que vont dire les contribuables de la Ville de Montréal, qui perdent cette somme ?

CIVIS.

N'oubliez pas de visiter le magasin de papeterie de Messieurs Morton, Phillips & Cie., lorsque vous aurez besoin de fourniture de bureau. L'assortiment est des plus complets, et il est impossible de trouver mieux au Canada ou ailleurs.